

## L'Amitié Judéo-Chrétienne de France déplore les propos tenus par Jean-Luc Mélenchon

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 19 juillet 2020

L'ancien enfant de chœur a mal suivi le catéchisme :

L'Amitié Judéo-Chrétienne de France déplore les propos tenus par M. **Mélenchon** mercredi 15 juillet dans une interview sur BFMTV, lorsqu'à propos de la crucifixion de Jésus il a déclaré : « je ne sais pas si Jésus était sur la croix, mais je sais que, paraît-il, ce sont ses propres compatriotes qui l'y ont mis ».

Faut-il rappeler à M. Mélenchon que, comme le rapportent les évangiles, les juifs alors sous occupation romaine n'avaient pas le droit de condamner quelqu'un à mort, cette décision étant réservée au seul gouverneur romain (cf Jean, 18, 30) ? et que de pareils propos contredisent les mêmes évangiles, où il est précisé que ce sont des notables et des chefs du peuple qui ont souhaité cette condamnation, et non tous les juifs, ni même tous les habitants de Jérusalem, comme l'affirme M. Mélenchon en dénonçant « les compatriotes de Jésus » ?

Cette thèse ancienne de la responsabilité du peuple juif dans la mort de Jésus, rejetée depuis des décennies par tous les historiens et exégètes et condamnée par l'ensemble des Églises, a donné naissance, on le sait, à un antijudaïsme mortifère et à un

antisémitisme dont l'aboutissement fut la Shoah.

Il est bien triste qu'un homme politique, leader d'un parti important de notre république, soit si mal informé et continue à répéter de semblables accusations...